

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Jacques DISCOURS
Téléphone : 03 29 64 66 53
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 20 septembre 2022

MONSIEUR LE MAIRE

MAIRIE DE LE MENIL

50 GRANDE RUE

88160 LE MENIL

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE MENIL (LE)

Prélèvement : 00173429
Unité de gestion : 0237 MAIRIE DE MENIL (LE)
Installation : 001783 STATION DE LE MENIL (TTP)
Point de surveillance : 0000001455 SORTIE STATION LE MENIL
Commune : MENIL (LE)
Localisation exacte : STATION DE TRAITEMENT - ROBINET SORTIE EAU TRAITEE

Prélevé le : lundi 12 septembre 2022 à 11h09
par : EUROFINS, ROLIN VALENTIN
Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE
PRODUCTION

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : AU Référence laboratoire : 22M073556-001

Mesures terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	11,0 °C				25,00

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
Activité Radon 222	159 Bq/L				100,00

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre radon. La valeur mesurée reste toutefois inférieure à la valeur sanitaire maximale (1000 Bq/L) au-delà de laquelle l'eau ne doit pas être consommée. Afin de réduire le risque sanitaire lié à ce gaz naturel radioactif très volatil, il est conseillé d'aérer régulièrement les locaux d'habitation. Un suivi renforcé est mis en place pour ce paramètre.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée Territoriale des Vosges



Cécile AUBREGÉ-GUYOT